

Au coeur du don



TRANSPLANT
QUÉBEC

Ensemble pour
le don d'organes,
pour la vie.

Bulletin d'information de Transplant Québec

« DITES-LE COMME VOUS VOULEZ, MAIS DITES-LE. »

BEAU SUCCÈS DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC DE TRANSPLANT QUÉBEC!

Les Québécois ont plus que jamais entendu parler du don d'organes au cours des six premiers mois de 2019 et discuté de ce sujet avec leurs proches. Cette belle visibilité est le fruit d'une campagne de communication grand public intitulée « Dites-le comme vous voulez, mais dites-le. » qui s'est déroulée du 19 mars au 20 mai 2019 dans divers médias (radio, télé et réseaux sociaux) du Québec et dans les trains du métro de Montréal.

Il importe de souligner que cette campagne publicitaire a été soutenue par des efforts importants de relations publiques, particulièrement de la mi-février à la fin d'avril, période qui a coïncidé avec la clôture de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2019.

L'idée de la thématique « Dites-le comme vous voulez, mais dites-le. » fait suite aux résultats d'une étude (sondage Web) sur les perceptions et connaissances sur le sujet du don d'organes. Cette étude a été réalisée en octobre 2018 par la firme Léger auprès de 1 515 Québécois pour le compte de Transplant Québec. Les résultats ont indiqué, entre autres, que 9 Québécois sur 10 (92 %) sont favorables au don d'organes. Toutefois, ce sont 54 % de tous les répondants qui ont pris des mesures concrètes pour faire connaître leur volonté. Voir le bulletin *Au coeur du don*, vol. 12, n° 1, pour plus d'informations au sujet de ce sondage.

Une autre étude précampagne, portant cette fois sur l'intention des gens de faire don de leurs organes à leur décès et de discuter du don d'organes, a été effectuée par la firme Léger en mars 2019 auprès de 1 031 Québécois.

S'appuyant sur les données de ces sondages et convaincu de la nécessité d'amener de plus en plus de citoyens à faire connaître leurs volontés, Transplant Québec a déterminé, de concert avec l'agence de communication Compagnie et Cie, les objectifs principaux de cette campagne : encourager la discussion et accroître les connaissances du public sur le don d'organes. Pour y parvenir, un concept faisant appel à l'émotion a été développé. En touchant les gens par une belle histoire de cœur à travers une courte vidéo et un slogan qui suscite une réflexion, Transplant Québec souhaitait amener les Québécois à passer à l'action en parlant de leurs volontés avec leurs proches. Il voulait également les inciter à s'inscrire, si ce n'est déjà fait, à l'un des registres de consentement au don d'organes et de tissus, soit celui de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) ou celui de la Chambre des notaires du Québec. En plus d'une publicité télévisée, divers outils promotionnels, une page Web de campagne (« ditesle.ca »), et une page Facebook en lien avec la thématique de la campagne ont été créés.

Suite à la page 2

Volume 12, numéro 3

DANS CE NUMÉRO

Transplant Québec	1
Le point sur le consentement présumé	3
Le site Signezdon.ca fait peau neuve!	3
Service de la conformité et de l'assurance qualité	4
Services cliniques	5
Témoignages – Une seconde chance à la vie	5
Témoignages	6
Chronique de l'Association canadienne des dons d'organes et de tissus	7
Brèves	8

LES INSCRIPTIONS AUX REGISTRES au 30 juin 2019

3 251 373

REGISTRE DE LA RAMQ

Ce registre contient uniquement des consentements.

1 859 124

REGISTRE DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

dont 85 % de consentements et
15 % de refus de consentement

Transplant Québec rappelle que l'inscription dans l'un des registres constitue la meilleure manière de confirmer son consentement.

Chaque inscription dans un registre est durable dans le temps, n'a pas besoin d'être renouvelée et est accessible au moment opportun par le personnel autorisé.

BEAU SUCCÈS DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION GRAND PUBLIC DE TRANSPLANT QUÉBEC! (SUITE)

Soucieux de mesurer l'atteinte des objectifs de sa campagne de communication qui a eu lieu au printemps 2019, Transplant Québec a de nouveau mandaté la firme Léger pour effectuer une étude postcampagne. Les objectifs de cette étude, réalisée à la fin de mai 2019 auprès de 1 000 Québécois, visaient à mesurer de nouveau les perceptions et connaissances sur le don d'organes, à connaître les intentions des Québécois de faire don de leurs organes à leur décès et de discuter du don d'organes avec leurs proches.

Voici quelques faits saillants découlant de cette troisième étude.

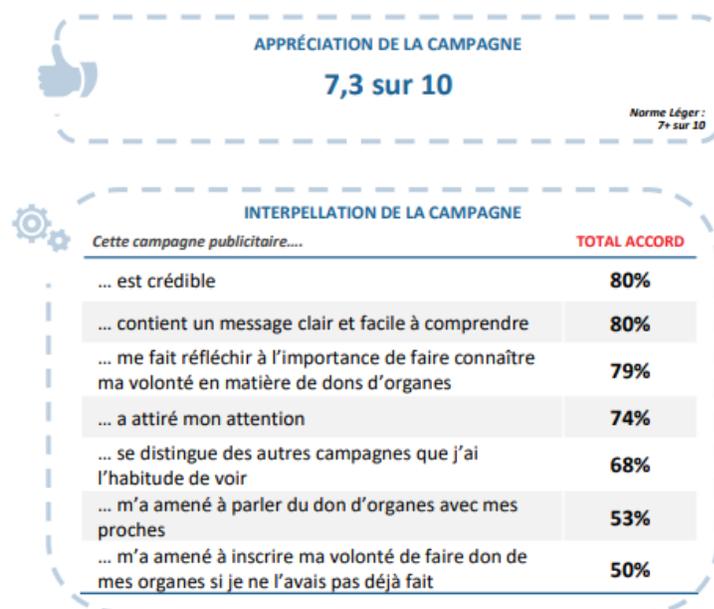
RÉSULTATS POSITIFS

- Près des trois quarts des Québécois (73 %) accepteraient de faire don de leurs organes à leur décès, une hausse significative par rapport aux résultats du sondage pré campagne de mars 2019 (68 %). Une part stable (11 %) n'accepterait pas et 16 % ne savent pas s'ils le feraient.
- Les Québécois reconnaissent l'importance de discuter de ce sujet avec leurs proches. En effet, quatre personnes sur dix ayant informé leurs proches (41 %) affirment que la dernière discussion qu'ils ont eue à ce sujet remonte à il y a plus de deux mois; le quart des répondants (25 %) ne se rappellent plus à quel moment elle a eu lieu.
- Les personnes ayant informé leurs proches sont plus nombreuses qu'en mars à l'avoir fait au cours des deux derniers mois (19 % contre 14 %).
- Le bruit médiatique entourant la campagne de Transplant Québec (56 %) semble avoir eu les effets souhaités. Les Québécois qui ont entendu parler de don d'organes durant les derniers mois sont plus nombreux à avoir l'intention de faire don de leurs organes, à en avoir parlé à leurs proches au cours des deux derniers mois, et à juger qu'il est important de le faire.
- Les Québécois qui ont vu la publicité sont aussi plus nombreux à avoir parlé à leurs proches de leur intention de faire don de leurs organes à leur décès et à l'avoir fait au cours des deux derniers mois.
- L'interpellation de la campagne a notamment montré que le message était crédible, clair et facile à comprendre, mais qu'il y a encore lieu d'accroître la visibilité de la cause afin d'amener plus de Québécois à parler du don d'organes avec leurs proches et à inscrire leurs volontés dans l'un des registres de consentement.

RÉSULTATS STABLES

- Comme c'était le cas lors du précédent sondage, la majorité des Québécois (86 %) reconnaissent qu'il est important – voire très important (56 %) – de faire connaître à leurs proches leur intention de faire don, ou non, de leurs organes à leur décès.
- Près de la moitié (47 %) de ceux ayant l'intention de faire don de leurs organes ont informé la plupart de leurs proches de leur intention, et quatre répondants sur dix ont informé les personnes dont ils sont le plus près uniquement (37 %). Il demeure toutefois que 15 % d'entre eux n'ont informé aucun de leurs proches à cet égard. Ces résultats sont comparables à ceux de mars 2019.

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DE LA CAMPAGNE



DES RÉSULTATS QUI CONFIRMENT L'IMPORTANCE DE CONTINUER À FAIRE RAYONNER LA CAUSE DU DON D'ORGANES ET DE RÉPÉTER LES MESSAGES!

Rendue possible grâce à un soutien financier de la ministre de la Santé et des Services sociaux, madame Danielle McCann, la campagne de communication grand public « Dites-le comme vous voulez, mais dites-le. » a été soutenue par des efforts importants de relations publiques. Riche du succès de cette campagne et des données récoltées dans le cadre des études pré et post campagne, Transplant Québec compte poursuivre ses efforts de communication dans les prochains mois, selon l'ordre de ses moyens, en apportant notamment des variantes à sa campagne de communication. Rendez-vous bientôt pour la *Journée mondiale du don d'organes et de tissus* le 17 octobre 2019!

LE CONSENTEMENT PRÉSUMÉ : UN MODÈLE INTÉRESSANT, MAIS NON MAGIQUE..

par Louis Beaulieu, directeur général, et D^r Matthew Weiss, directeur médical – don d'organes



En avril dernier, la Nouvelle-Écosse a été la première province au Canada et en Amérique du Nord à adopter une loi qui prévoit, notamment, des dispositions sur le consentement présumé au don d'organes. Lors de l'entrée en vigueur de

cette loi, prévue au cours du second ou troisième trimestre de l'année 2020, les adultes néo-écossais seront considérés comme des donneurs potentiels, à moins qu'ils ne mentionnent explicitement leur refus.

Le modèle de consentement présumé n'est pas magique et ne représente pas d'emblée une solution miracle. Ce modèle versus celui du consentement explicite, tel celui que nous avons au Québec, est une question complexe à démystifier.

Au Québec, c'est le modèle du consentement explicite qui est utilisé, lequel consiste à signifier son consentement par écrit dans le registre de consentement de la Régie de l'assurance maladie du Québec ou dans celui de la Chambre des notaires du Québec ou au dos de sa carte d'assurance maladie.

L'augmentation du nombre de donneurs et du taux de consentement en faveur du don d'organes constitue un défi colossal lorsqu'on sait qu'il n'y a aucun pays dans le monde où il existe plus de donneurs que de receveurs. Plusieurs croient que le modèle de consentement présumé, adopté par certains pays, est la panacée comparativement au modèle de consentement explicite. De fait, il y a eu des succès et des ratés à travers le monde. À titre d'exemple, les États-Unis, qui utilisent le modèle de consentement explicite, ont un taux de

donneurs qui dépasse maintenant celui de la France, pays qui a adopté le modèle de consentement présumé. En ayant imposé de manière très rigide sa loi sur le consentement présumé, le Brésil a, quant à lui, dû rajuster ses façons de faire, car la liste des patients en attente avait connu une augmentation de 50 %. Pour sa part, la Suède a adopté le consentement présumé sans inclure d'autres mesures dans sa loi; cela a eu pour effet qu'il n'y a pas eu d'amélioration des taux de donneurs.

L'Espagne est certes le pays champion en matière de don d'organes avec ses 48 donneurs par million d'habitants en 2018; au Canada, ce taux était de 20,6 pour la même année. Les Espagnols attribuent leur succès à la **formation** du personnel, à l'**organisation** des services et à l'**éducation** du public, et non au fait que le consentement au don d'organes est présumé. Cela signifie qu'au-delà du modèle de consentement présumé, bien d'autres dispositions doivent être déployées en même temps pour que l'on puisse observer des progrès.

La Nouvelle-Écosse a bien compris cet enjeu et prend les mesures qui s'imposent pour bien faire les choses. La loi n'entrera pas en vigueur avant une période de 12 à 18 mois afin de mettre en place un système obligatoire de références des donneurs, d'ajouter des professionnels de la santé dédiés au don d'organes et de les former, et tout aussi important, d'éduquer la population.

Bien sûr, Transplant Québec suivra de près l'évolution de cette nouvelle loi de la Nouvelle-Écosse. De notre côté, il nous faut dès aujourd'hui **former** mieux et de manière plus soutenue les médecins et les professionnels de la santé des hôpitaux, **organiser** encore mieux les services en don d'organes et **éduquer** sans cesse le grand public à la cause du don d'organes. Nous sommes d'ores et déjà convaincus que nos efforts, conjugués à des ajustements normatifs souhaitables, contribueront à augmenter le nombre de références et de donneurs ainsi que le taux de consentement en faveur du don d'organes. Bref, à sauver plus de vies, et ce, quel que soit le modèle de consentement.

LE SITE « SIGNEZDON.CA » FAIT PEAU NEUVE!

Le ministère de la Santé et des Services sociaux a récemment procédé, en étroite collaboration avec Transplant Québec, à une révision en profondeur du site Web « signezdon.ca », afin de présenter à la population des contenus encore plus clairs et encore plus susceptibles de répondre à leurs questionnements.

Le nouveau site, accessible à l'adresse « signezdon.gouv.qc.ca » sur la toile, fait partie du nouveau site Web unifié du gouvernement du Québec. Il contient une foule de renseignements fort utiles en lien avec le don d'organes et de tissus. On y trouve également le lien pour télécharger le formulaire « Consentement au don d'organes et de tissus ».

Nous vous invitons à consulter ce site (<https://www.quebec.ca/sante/don-de-sang-de-tissus-et-dorganes/>).

DE TRÈS BELLES RENCONTRES ANNUELLES DE TRANSPLANT QUÉBEC AVEC LES PROGRAMMES DE TRANSPLANTATION DU QUÉBEC!

par Mariane Larivière, chef du service de la conformité et de la qualité

Souhaitant entretenir des relations harmonieuses et efficaces avec les programmes de transplantation du Québec, des membres de l'équipe du service de l'assurance de la qualité et des services cliniques ont tenu des rencontres avec les professionnels de la santé de ces programmes à l'automne 2018. Tous les programmes de transplantation cœur, poumons, reins, pancréas, îlots de Langerhans, foie (adultes et pédiatriques) ont alors été visités. Ces rencontres, qui s'inscrivent dans une démarche d'amélioration et d'harmonisation des pratiques, avaient pour but d'échanger sur des dossiers communs, de discuter des divers problèmes survenus en cours d'année et de prendre des décisions importantes quant aux rôles et responsabilités de chacun.

Un constat s'est dégagé dès les premiers moments : les échanges étaient nécessaires, intéressants, enrichissants et très pertinents. Tous les acteurs présents étaient en mode solution, partage d'informations et d'expériences.

Les sujets discutés ont principalement porté sur les processus concernant les effets indésirables liés à la transplantation, l'inscription des patients en attente et le transport des dons vivants. D'autres sujets très intéressants ont aussi été abordés : la composition d'un comité d'éthique, la confidentialité donneur-receveur, la communication verbale lors d'offres de l'extérieur, *iTransplant*, la transmission électronique des documents et certains principes d'attribution.

Ces réunions stimulantes se sont déroulées dans une atmosphère conviviale. Elles ont été également des moments privilégiés pour souligner le succès des équipes lors de l'implantation du nouveau formulaire de consentement des personnes en attente d'une transplantation.

S'appuyant sur les commentaires très positifs exprimés par toutes les personnes rencontrées à l'automne 2018, on peut affirmer que ces rencontres ont été couronnées de succès. Elles ont une fois de plus mis en lumière l'importance de chacun des acteurs dans la réalisation de la chaîne du don et de la transplantation. Elles ont aussi rappelé qu'un partenariat efficace passe par la compréhension des réalités respectives et une communication harmonieuse et constante.

Transplant Québec s'affaire déjà à organiser les rencontres annuelles 2019 en étroite collaboration avec tous les programmes de transplantation du Québec.

VISITE D'INSPECTION DE SANTÉ CANADA 2019 : TRANSPLANT QUÉBEC OBTIENT LA COTE CONFORME!

par Mariane Larivière, chef du service de la conformité et de la qualité

Santé Canada est responsable de nombreuses lois et de règlements connexes ayant une incidence directe sur la santé et la sécurité des Canadiens. Des inspecteurs/inspectrices sont désignés par le ministère de la Santé (Santé Canada) et autorisés à effectuer des inspections visant les parties réglementées afin de surveiller et de vérifier la conformité à des lois spécifiques. Les inspections effectuées chez Transplant Québec sont réalisées en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*.

Selon le cycle régulier d'inspection par Santé Canada qui est de trois ans, l'Inspectorat a réalisé l'inspection réglementaire chez Transplant Québec du 7 au 10 mai 2019 inclusivement. La dernière inspection remontait à avril 2016. L'inspection 2019 consistait cette année encore à procéder à un examen de la documentation et des pratiques en place.

Durant l'inspection, Santé Canada a vérifié différents documents de Transplant Québec, soit les procédures d'opération normalisées, plusieurs dossiers donneurs ainsi que d'autres types de documents liés aux activités réglementées. Lors de cette visite, Santé Canada a vérifié la conformité des activités de l'organisation au *Règlement sur la sécurité des cellules, tissus et organes humains destinés à la transplantation* (Règlement des CTO). L'objectif de ce règlement consiste à minimiser les risques potentiels à la santé pour les receveurs canadiens de CTO.

Les inspectrices de Santé Canada ont conclu leur visite de quatre jours en nous exprimant des commentaires élogieux à l'égard de toute l'équipe de Transplant Québec pour le travail accompli. Notre organisme a obtenu la cote conforme avec seulement cinq observations; toutes les mesures correctives à cet effet ont déjà été apportées. De ces cinq observations, quatre d'entre elles étaient de risque mineur. L'une de ces observations était considérée de risque majeur, mais il a toutefois été démontré lors de l'inspection que cela n'avait eu aucune incidence chez les patients.

Transplant Québec est très satisfait des résultats découlant de la visite d'inspection de Santé Canada. Ces résultats nous motivent à toujours vouloir faire encore mieux.

La prochaine visite de Santé Canada est prévue en 2022.



TRANSPLANT QUÉBEC VIENT DE FRANCHIR UNE AUTRE ÉTAPE IMPORTANTE D'INFORMATISATION

par Marie-Josée Simard, directrice des services cliniques et des soins infirmiers

Le 10 juillet dernier a été une journée marquante pour l'équipe des services cliniques qui a débuté l'utilisation de *iTransplant*, une nouvelle plateforme Web, pour la gestion du donneur et des offres d'organes. La décision d'utiliser ce système informatique a été prise il y a quelques années. Les travaux d'adaptation de ce système à la réalité de fonctionnement du Québec ont démarré officiellement à l'automne 2018. Il aura fallu plus de neuf mois de travail intense, tant de la part des services cliniques que du service de la conformité et de la qualité pour réaliser toutes les étapes préalables à cette implantation.

Dans un premier temps, ce système, développé aux États-Unis par la firme Transplant Connect, a été adapté à la réglementation canadienne pour l'organisme en don d'organes de l'Ontario, Trillium Gift of Life Network. Par la suite, l'organisme de la Colombie-Britannique, BC Transplant, a décidé d'emboîter le pas et de l'utiliser à son tour.

Le principal changement apporté par l'utilisation de *iTransplant* est l'informatisation de toutes les informations reliées aux références reçues, à la gestion d'un donneur potentiel et aux offres provenant de l'extérieur du Québec ainsi que celles qui sont faites aux différents programmes de transplantation québécois.

Cette nouvelle façon de procéder a demandé plusieurs heures de formation des coordonnateurs-conseillers cliniques ainsi qu'une grande capacité d'adaptation de leur part. Certains programmes de transplantation ont déjà fait mention que la réception des informations relatives à une offre pour un organe, et la clarté de celles-ci, est davantage optimale avec ce nouveau procédé.

D'autres étapes de développement sont à venir afin d'exploiter au maximum les capacités de ce système. Celles-ci se feront graduellement dans les prochains mois afin de bien permettre l'intégration de l'utilisation d'*iTransplant* au quotidien.

Je désire remercier tout le personnel des services cliniques, du service de la conformité et de la qualité, ainsi que nos partenaires internes et externes, pour la réussite de cette première phase d'implantation. Enfin, je tiens à dire un bravo particulier à M. Sylvain Lavigne, chef adjoint des services cliniques chez Transplant Québec et responsable de ce projet, pour sa grande contribution à la réussite de cet important projet.

TÉMOIGNAGES - UNE SECONDE CHANCE À LA VIE

MARIN, GREFFÉ DU FOIE

Il y a un peu plus de six ans déjà, alors que tout semblait perdu, que tout allait de travers et que nous avions perdu espoir, la vie en a décidé autrement et les étoiles se sont alignées pour notre fils Marin.



Sa vie et notre souffle étaient suspendus. Grâce à l'expertise et au dévouement d'une équipe impressionnante de spécialistes et à la générosité infinie d'une famille durement éprouvée, Marin a pu bénéficier d'une précieuse greffe du foie qui, depuis, lui permet de vivre mille et une aventures. Il s'apprête à souffler ses sept bougies et vient tout juste de vivre son premier voyage en avion. Chaque journée et chaque moment passés en la compagnie de ce petit garçon drôle, curieux, pétillant et plein de vie est un vrai cadeau.

Valérie, fière maman de Marin

M. ANGELO, GREFFÉ CARDIAQUE

À la suite d'importants problèmes de santé cardiaque, j'ai reçu une greffe du cœur à l'hiver 2004. Quel magnifique cadeau de la vie! J'avais alors 65 ans. Tout s'est si bien déroulé qu'à peine quelques mois après, je me suis trouvé un emploi dans un club de golf près de chez moi, où je travaille toujours d'ailleurs. Au fil des ans, j'ai occupé diverses fonctions telles celles de marshal et de préposé à l'accueil.

Depuis que je suis greffé, je profite encore plus de la vie... entre autres en jouant au golf car j'aime beaucoup ce sport. Je suis aujourd'hui âgé de 80 ans et j'ai le bonheur de vieillir entouré de mon épouse, de mon fils, de mes deux petits-enfants et de ma première arrière-petite-fille. Chaque jour qui passe est précieux et me rappelle à quel point je suis un homme privilégié. Tout cela grâce à la générosité d'une personne et de sa famille qui ont dit oui au don d'organes. J'aurai toujours pour eux une immense reconnaissance.



ÉCHANGE DE LETTRES ENTRE UN RECEVEUR ET LA FAMILLE DE SON DONNEUR

LETTRÉ DE LA FAMILLE DU DONNEUR

Bonjour,

Aujourd'hui, quel bonheur de recevoir et lire votre lettre. J'avais peur de vous avoir blessée pour avoir permis à ma nièce de lire votre lettre. Je suis si contente que vous ayez bien accepté.

Votre lettre arrive à point puisque samedi, je mets en terre les cendres de mon fils, il va rejoindre mon mari, et quelques jours plus tard, journée de mes 71 ans, je pars pour 2 semaines dans mon pays natal. Je suis arrivée au Canada en 1960.

Quand je suis allée à la poste qui est à un petit coin de rue, j'étais très contente de voir que je recevais votre lettre.

Je n'attends même pas de revenir à la maison, je la lis dans l'auto tellement je suis contente et je pleure toutes les larmes de mon cœur, et ça me fait plaisir de savoir que vous allez bien.

Je suis si contente de savoir que vous avez un mari qui vous soutient, prenez-en soin parce que quand ils ne sont plus là, ça crée un vide; mon mari était très proche de moi. Étant donné que je suis couturière, je me plaisais à lui dire que j'allais fabriquer un pantalon avec beaucoup d'espace, pour qu'il puisse embarquer avec moi, ça le faisait bien rire et il me disait que ça serait très pratique. Mon mari était Québécois et une bonne personne, il était toujours très drôle, il me manque beaucoup. Même s'il n'était pas le père de mes enfants, il les aimait beaucoup.

Vous savez, mon fils a donné trois organes, mais vous êtes la seule qui m'écrit et je l'apprécie beaucoup parce que vous mettez un baume dans mon cœur.

Je vous souhaite de vivre votre vie au maximum, profitez de chaque moment.

Bonne journée.

La famille

LETTRÉ DE LA RECEVEUSE

Bonjour,

Je suis toujours aussi heureuse de recevoir vos lettres. Premièrement, je veux que vous sachiez que de partager mes lettres ne me fait aucun mal. Bien au contraire, cela me rend heureuse. Si de partager mes lettres vous aide et aide les autres, tant mieux!

J'ai été touchée par le fait que ma dernière lettre ait eu un tel timing, ça m'a fait pleurer de savoir qu'elle était arrivée pour l'enterrement des cendres de votre fils. Je suis certaine que c'était un jour spécial, et que votre fils et votre mari étaient là pour vous soutenir d'en haut.

J'aime l'histoire de vouloir coudre un pantalon pour vous et votre mari. Ça nous a fait rire mon mari et moi. Nous passons presque tout notre temps ensemble, il me fait rire plusieurs fois par jour et je ne peux pas m'imaginer la vie sans lui. Je suis de tout cœur avec vous parce que je m'imagine tellement que ça peut être difficile de vivre ce vide. Cela me fait apprécier encore plus le temps que je passe avec mon mari. Toute cette expérience me fait apprécier chaque instant et chaque jour, même lorsque certains jours sont plus difficiles que d'autres.

La vie peut être très cruelle, mais elle est très belle aussi.

Sur une belle note, ma santé va bien et les médecins sont très satisfaits de tous mes résultats. Il y a quelques semaines, il faisait très chaud et j'ai pu sauter dans un lac. C'est quelque chose que je n'avais pas fait depuis plus de deux ans. L'eau était froide, mais c'était tellement bon!

Comment était votre voyage? J'ai beaucoup pensé à vous, en espérant que vous avez profité d'échanges avec vos proches, et des paysages magnifiques et savouré une cuisine délicieuse.

Je vous souhaite beaucoup de soleil et un bel été.

Je suis tellement heureuse de communiquer avec vous.

*Avec toute mon affection,
Une destinataire très reconnaissante.*

P.-S. – J'ai rencontré plusieurs personnes à la clinique de transplantation et je veux que vous sachiez que tous les destinataires ne sont pas à l'aise à communiquer avec les familles, mais chose certaine, ils sont tous très reconnaissants.

MAXIME LACHANCE, COORDONNATEUR DE L'ACDO AU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE QUÉBEC

par Maxime Boucher, coordonnateur-conseiller clinique, Transplant Québec



Crédit photo : Service de police de la Ville de Québec

Pouvez-vous nous parler de vous?

D'abord, j'ai décidé de devenir policier pour deux raisons : aider le bon monde et arrêter les méchants. J'ai commencé ma carrière au Service de police de Lévis en 1998. À ce moment-là, nous avions plusieurs chapeaux : celui de répartiteur, policier et pompier. Je n'ai pas de formation en tant que pompier, sauf qu'au moment où on arrivait sur des incendies, on nous mettait un 2^e homme sur une lance, on allait alors chercher les bombonnes d'oxygène, ces choses-là... Je suis entré au Service de police de la Ville de Québec (SPVQ) la même année, en 1998. Cela a toujours été mon rêve de travailler à Québec. J'ai voulu démissionner à Lévis, mais ils n'ont pas accepté. J'ai donc fait les deux corps de police durant un an. Puis, j'ai été nommé permanent au SPVQ en 2002. Depuis ce jour, j'ai toujours fait de la patrouille : en Haute-Ville, ensuite à Limoilou. Cela fait maintenant quatre ans que je suis sur l'unité moto. Je suis impliqué dans l'ACDO depuis environ 2005. Comme responsable, j'ai donné un coup de main à Dany Simard, mon prédécesseur, à partir de 2012. Je suis officiellement en charge de l'ACDO pour le Service de police de la Ville de Québec depuis 2014.

Qu'est-ce qui vous a motivé à devenir bénévole pour l'ACDO?

C'est au SPVQ que j'ai entendu parler de l'ACDO, par Dany Simard. Il était le coordonnateur de l'ACDO à l'époque. Je trouvais que c'était une belle façon de donner de mon temps pour une bonne cause.

Je pense que le fait de contribuer au don d'organes, c'est le plus beau cadeau que l'on puisse faire à une personne. En plus, c'est un cadeau qui ne coûte rien. Où on s'en va, nos organes ne nous seront plus utiles. Aussi bien faire plaisir et aider des gens dans le besoin. Cela ne nous enlève rien de toute façon. Le plus beau

cadeau qu'on puisse faire à quelqu'un, c'est donner la vie ou du moins l'améliorer fortement. C'est même plus que de sauver la vie d'une personne, parce que c'est tout l'entourage qui va en bénéficier. Ça crée un bien immense chez la personne et les gens qui l'entourent. C'est ce qui m'a attiré beaucoup.

Qu'est-ce que cette expérience vous apporte sur le plan humain?

De savoir qu'on fait autant de bien par un geste, qui pour ma part, n'est quand même pas si exigeant, c'est-à-dire donner de mon temps. De savoir tout le bien-être que ça apporte autour, c'est très valorisant. Par notre métier, les gens ne nous appellent pas quand ça va bien; ils nous appellent lorsque ça va mal. Être bénévole pour l'ACDO apporte du positif dans mon travail. Ce n'est pas tous les jours qu'on a à sauver des vies en tant que tel, mais cela en est une belle preuve. On le voit vraiment. Quand tu donnes de ton temps pour le don d'organes, tu vois concrètement que tu contribues à sauver une vie. Tu viens aider toute la chaîne du don d'organes. C'est peut-être juste une petite partie qu'on fait dans tout le processus, mais je pense que c'est avec toutes ces petites parties qu'on aide à sauver des vies.

Quel message particulier souhaiteriez-vous partager?

Je crois que le message le plus important, c'est d'en parler. De parler de nos volontés à notre entourage et aux gens autour de nous de notre vivant. De s'informer pour ne plus avoir de préjugés à l'égard du don d'organes. De toute manière, une fois qu'une personne est décédée, ses organes ne lui sont plus d'aucune utilité. Donc, pourquoi ne pas en faire bénéficier une et même plusieurs personnes qui en ont vraiment besoin pour les aider à survivre ou améliorer leur qualité de vie? Il faut en parler, pour s'assurer que nos volontés soient claires et respectées.

UNE SITUATION DIGNE DE MENTION!

Grâce à la contribution et les efforts de chacun, en **11 jours, 11 donateurs** d'organes ont permis de transplanter **39 personnes** en attente. Une telle situation est assez exceptionnelle et mérite d'être soulignée!

Chapeau et merci au personnel de Transplant Québec impliqué dans ces processus de don ainsi qu'aux établissements suivants :

- CISSS de l'Outaouais (Hôpital de Hull)
- CISSSS Montérégie-Est (Hôpital Charles-Le Moyne)
- CHUM
- CHU de Québec-Université Laval (Hôpital Enfant-Jésus)
- CISSS de Lanaudière (Hôpital Pierre Le-Gardeur)
- CUSM (Hôpital Royal Victoria)
- CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Hôpital de Chicoutimi)
- CIUSSS de la Mauricie et du-Centre-du Québec (Centre hospitalier affilié universitaire régional)

Enfin, il importe de faire mention de la générosité des familles de donateurs qui ont fait preuve d'une souplesse encore plus grande dans ces circonstances hors du commun.

UN 31^E TOURNOI DE GOLF POUR LE DON D'ORGANES

Le 3 août dernier, plus de 180 de golfeurs ont pris part au 31^e tournoi de golf de la Fondation Paul-Giroux, au Club Belvédère de Val-d'Or, sous le thème *Grefpez-vous à nous pour que la vie continue.*

Ce tournoi a permis d'amasser 45 000 \$ pour soutenir les personnes transplantées ou en attente d'une transplantation d'organes. Il s'agissait également d'une occasion pour l'organisme de continuer à sensibiliser la population au don d'organes.

La Fondation Paul-Giroux a été mise sur pied en 1990 à la suite de la greffe de cœur de M. Paul Giroux afin d'appuyer les hôpitaux de la région lors d'achat d'appareils reliés à la transplantation ainsi qu'aider les personnes transplantées ou en attente d'une transplantation d'organes en leur fournissant des services requis par leur condition. Depuis sa création, c'est plus d'un million de dollars qui ont été amassés pour la cause du don d'organes pour les gens de l'Abitibi-Témiscamingue.

17 octobre 2019

JOURNÉE MONDIALE DU DON D'ORGANES
ET DE LA GREFFE

18 octobre 2019

CÉRÉMONIE DE RECONNAISSANCE DES
FAMILLES DE DONNEURS DE L'ASSOCIATION
CANADIENNE DES DONNS D'ORGANES ET
DE TISSUS

19 AU 25 AVRIL 2020

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES ET
DE TISSUS

10 AU 15 AOÛT 2020

JEUX CANADIENS DES GREFFÉS
WINNIPEG, MANITOBA

*Produit par le service des communications et
relations publiques*

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Doris Prince

COMITÉ DU BULLETIN

Jacynthe Gourde
Catherine Lachance
Sylvain Lavigne, inf.
Ariane Morissette, inf.
Doris Prince

Collaborateurs

Louis Beaulieu, MOA
Maxime Boucher, inf.
Mariane Larivière, inf.
Marie-Josée Simard, inf.
Dr Matthew Weiss

COORDINATION ET PRODUCTION

Catherine Lachance

CORRECTION D'ÉPREUVES

Jacynthe Gourde

Le masculin ou le féminin, selon le cas,
est utilisé indifféremment, dans le seul but
d'alléger la lecture.

Les opinions exprimées dans cette publication
n'engagent que leurs auteurs.

Les photos et images utilisées
sont libres de droit.

Transplant Québec

1 855 373-1414
info@transplantquebec.ca
www.transplantquebec.ca

L'équipe du Sept chanceux Denali, juin 2019

Relevez le DÉFI CHAÎNE DE VIE en grimpant au sommet d'une montagne et faites partie de la grande chaîne du don! Cet événement annuel permet de financer le déploiement en milieu scolaire de CHAÎNE DE VIE, un programme de sensibilisation sur le don d'organes et de tissus auprès des jeunes de 15 à 17 ans.

defi.chainedevie.org

Journée mondiale du don d'organes et de la greffe

LES 5 ET 6 OCTOBRE 2019 SUR UNE MONTAGNE DE VOTRE RÉGION